

Questions orales

M. Jarvis: Pas un seul porc, pas une seule génisse, pas un seul bouvillon n'est acheté avec de l'argent emprunté à la Société du crédit agricole. C'est aux banques à charte canadiennes que les agriculteurs canadiens s'adressent pour le financement.

Que compte faire le ministre pour remédier au grave problème qui se pose actuellement à savoir que les agriculteurs canadiens qui veulent produire de la viande pour les Canadiens n'y arrivent plus à cause des politiques du gouvernement ou de l'absence de politique; ils sont forcés de vendre le grain fourrager qu'ils auraient donné au bétail destiné au marché canadien parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de payer 20 p. 100 d'intérêts?

M. Whelan: Madame le Président, le député a omis de dire qu'en vertu de programmes qui ont été lancés il y a quelque temps, nous accordons des prêts sans intérêt aux agriculteurs pour les produits qui peuvent être stockés, ce que nous n'avons jamais fait auparavant. Ces prêts sans intérêt pour des céréales qui peuvent être stockées, comme les fèves de soja, et pour d'autres produits qui sont mis sur le marché, contribuent aussi à aider le consommateur. Le député parle de balivernes, et c'est à peu près là sa seule spécialité.

M. Jarvis: Qu'allez-vous faire? C'est vous le ministre!

M. Whelan: Le député ne semble pas très au fait de ce qui se passe dans le domaine de l'agriculture. Il n'a fait aucune proposition véritable à l'égard des taux d'intérêt et des mesures à prendre. Il devrait s'enquérir des revenus des agriculteurs, de la stabilité de l'économie agricole, et des produits qu'ils mettent sur le marché à l'heure actuelle. Au Canada, les producteurs de dindons arrivent, en 1980, à faire des profits sur les dindons de qualité inférieure qui se vendent 79c. la livre, et je mets le député au défi de me citer un endroit dans le monde où la même situation existe.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

LE REJET DU RAPPORT HALL PAR LES PROVINCES

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il s'agit de la dégradation du programme d'assurance-maladie. Les néo-démocrates dénoncent cette situation depuis maintenant plus de deux ans. En fait, nous nous en préoccupons dès 1977, année où la Chambre a adopté la loi sur le financement des programmes établis sans tenir compte des inquiétudes et de l'opposition du père de l'assurance-maladie, M. Douglas. Le ministre a fait des déclarations à ce sujet, mais elle n'a pris aucune mesure concrète pour stopper cette érosion. Au lieu de cela, elle a d'abord allégué que le rapport Hall n'avait pas encore été déposé, et maintenant elle prétend...

Une voix: La question!

M. Blaikie: J'y viens. Mais le ministre prétend qu'il lui faut procéder à des consultations. Étant donné que les provinces se sont consultées, en l'absence du ministre, et qu'elles ont décidé, à l'exception de la Saskatchewan, de ne pas appuyer le rapport Hall, que compte faire le ministre pour stopper la dégradation du programme d'assurance-maladie?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, j'ignore d'où le député tient ses renseignements. Aucun ministre provincial de la santé ne m'a fait part d'une telle décision. La position que l'on a annoncée publiquement hier était très différente, mais je trouve tout à fait normal que les ministres de la santé défendent leur budget la veille du jour gouvernement où les ministres des finances des provinces et du gouvernement fédéral vont se réunir à Ottawa. Il est normal qu'ils soient en faveur de l'assurance-maladie et qu'ils exigent la totalité du budget.

Quand le député dit que nous n'avons rien fait, il montre qu'il refuse de comprendre la complexité du régime d'assurance-maladie au Canada. Le député veut une réponse simpliste écrite noir sur blanc, ce qui est impossible en l'occurrence. J'ai expliqué à plusieurs reprises que dans le même rapport le juge Hall nous dit d'interdire d'abord les honoraires supplémentaires au niveau provincial et de corriger notre loi fédérale en conséquence pour offrir aux médecins un moyen équitable de négocier, mais de ne pas retenir les paiements. Nous travaillons donc ensemble lentement et cherchons à comprendre le pourquoi de la dégradation du régime d'assurance-maladie.

● (1500)

Plusieurs ministres provinciaux de la Santé occupent leur poste depuis peu seulement. Ils n'étaient même pas ministres quand la Commission Hall a été établie par le gouvernement précédent. Ces gens doivent commencer par comprendre le problème.

M. Blaikie: Madame le Président, il est regrettable de constater qu'on trouve normal que les ministres provinciaux de la Santé refusent d'agir au sujet des honoraires supplémentaires. Le ministre devrait peut-être se rendre compte des faits concrets qui sont en cause. Comme certains spécialistes dans certaines régions réclament en bloc des honoraires supplémentaires, de nombreuses Canadiennes ne peuvent trouver un accoucheur qui n'en réclame pas.

Voici ma question: quand le ministre prendra-t-elle en main la situation et présentera-t-elle un bill interdisant la perception d'honoraires supplémentaires? Quand?

Des voix: Bravo!

Mme Bégin: Il y a des façons tapageuses de s'imposer et il y a une façon plus modeste qui consiste à lutter chaque jour pour une idée. Dans ce cas-ci, le gouvernement tente, lentement mais sûrement, de convaincre les Canadiens qu'ils financent déjà par leurs impôts un régime universel de soins médicaux et qu'ils ont maintenant accès à des soins gratuitement. Les gens comprennent et ils exercent des pressions sur les divers éléments du système pour s'assurer d'obtenir vraiment ce à quoi ils ont droit.

Le député ne comprend pas la complexité de cette institution que nous tâchons de sauvegarder. Il ne se rend pas compte du fait que, grâce aux explications que nous avons données aux Canadiens lors de séances d'information, à l'occasion de tribunes radiophoniques, dans toutes sortes de discussions et dans nos réponses au courrier, la population a obtenu, dans certaines provinces en tous cas, la suppression totale des obstacles